

29-01-2018

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, TENUE LE 29 JANVIER 2018 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :****Membres du conseil :**

M<sup>me</sup> Maryse Gouger, district n<sup>o</sup> 1; M. Pierre Lépicier, district n<sup>o</sup> 4;  
 m. Gyslain Loyer, district n<sup>o</sup> 2; M. Sylvain Trudel, district n<sup>o</sup> 5;  
 M. Denis Renaud, district n<sup>o</sup> 3; M. Luc Ducharme, district n<sup>o</sup> 6;

Sous la présidence de la mairesse, M<sup>me</sup> Audrey Boisjoly.  
 Le secrétaire-trésorier, M. René Charbonneau, est aussi présent.

L'AVIS DE CONVOCATION A ÉTÉ SIGNIFIÉ AUX MEMBRES DU CONSEIL TEL QUE REQUIS À L'ARTICLE 153 DU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC.

LA MAIRESSE CONSTATE LE QUORUM ET OUVRE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE À 20 H.

25-2018

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Présentation et adoption du budget 2018;
3. Période de questions;
4. Levée de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

26-2018

Budget 2018

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu d'adopter le budget suivant pour l'année 2018 :

REVENUS				
	2017		2018	
<b>RÉSIDENTIEL SEULEMENT</b>				
Taux de la taxe foncière	0,590 \$ / 100\$		0,630 \$ / 100\$	
Suret� du Qu�bec	0,128 \$ / 100\$		0,129 \$ / 100\$	
Compensation - d'eau potable aq. F�lix	108,00 \$		108,00 \$	
Compensation - d'eau potable aq. Belleville	575,00 \$		575,00 \$	
Compensation - service d'�go�t	132,00 \$		132,00 \$	
Compensation - mati�res r�siduelles	200,00 \$		210,00 \$	
		%		%
TAXES (fonci�re, police, compensations, sectorielles)	5 930 432	85,3%	6 709 168	85,7%
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	145 100	2,1%	146 400	1,9%
REVENUS SOURCES LOCALES	609 560	8,8%	703 400	9,0%
TRANSFERTS	270 913	3,9%	265 958	3,4%
TOTAL REVENUS	6 956 005 \$	100,0%	7 824 926 \$	100,0%

DÉPENSES	BUDGET 2018			
	2017		2018	
ADMINISTRATION	1 193 587	16,5%	1 026 981	13,1%
SÉCURITÉ PUBLIQUE POLICE	799 511	11,1%	860 855	11,0%
SÉCURITÉ PUBLIQUE INCENDIE & CIVILE	595 986	8,2%	643 059	8,2%
SÉCURITÉ PUBLIQUE CONTRÔLE CANIN	20 000	0,3%	25 000	0,3%
TRANSPORT	1 550 270	21,4%	1 620 417	20,7%
HYGIENE DU MILIEU	1 196 897	16,5%	1 236 734	15,8%
SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Office municipal d'habitation)	5 000	0,1%	4 000	0,1%
URBANISME & DÉVELOPPEMENT	389 442	5,4%	476 086	6,1%
COMMUNICATION, LOISIRS & CULTURE	782 928	10,8%	904 441	11,6%
FRAIS DE FINANCEMENT (à l'ensemble)	71 231	1,0%	137 464	1,8%
FRAIS DE FINANCEMENT (aux secteurs)	111 175	1,5%	146 488	1,9%
REMBOURSEMENT CAPITAL (à l'ensemble)	232 121	3,2%	395 714	5,1%
REMBOURSEMENT CAPITAL (aux secteurs)	284 779	3,9%	325 286	4,2%
TRANSFERT ACTIVITÉS D'INVEST. (IMMO.)	-	0,0%	20 000	0,3%
	7 232 927	100,0%	7 822 525	100,0%
AFFECTATIONS & RÉSERVES				
RÉSERVE DROIT SUR LES SABLIERES	35 000		25 000	
FONDS RÉSERVÉS POUR SITES CONTAMINÉS	20 000		20 000	
FONDS RÉSERVÉS POUR BACS	(20 000)		(20 000)	
SURPLUS ACCUMULÉ	(311 922)			
SURPLUS ACCUMULÉ AQUEDUC AFFECTÉ			(22 599)	
TOTAL	6 956 005		7 824 926	

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## Point n° 3

Période de questions

La mairesse invite les citoyens à la période de questions.

## 27-2018

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer, il est résolu qu'à 20 h 16 la présente séance soit levée.

---

 Audrey Boisjoly  
 Mairesse

---

 René Charbonneau  
 Secrétaire-trésorier et directeur général

« Je, Audrey Boisjoly, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».